La loi « immigration métiers en tension » va tout à la fois accélérer le pillage des compétences africaines et amplifier encore davantage la perte...

Article rédigé par Bernard Lugan, le 14 février 2023

Source [Bernard Lugan] : "Nous avons la volonté de simplifier l'accès au territoire pour des compétences particulières, dont l'économie a besoin", a annoncé Olivier Dussopt le mercredi 2 novembre 2022, dans un entretien au journal Le <u>Monde</u>. Le ministre du Travail veut même créer un statut spécifique pour les immigrés dans les secteurs « en tension », une mesure qui <u>figure dans le projet de loi immigration présenté par le gouvernement</u> et discuté au Parlement.

Or, la composante « immigration métiers en tension » de cette loi va avoir un double résultat négatif puisqu'elle va accélérer encore davantage la fuite des cerveaux africains, tout en continuant à faire perdre son identité à la France.

Les groupements représentant les professions dites « en tension » à l'origine de cette loi sont donc fidèles à la ligne constante du patronat français à l'origine de la première vague d'immigration massive des années 1970-1980. Cette forme contemporaine de « traite »[1] est rendue possible grâce à l'alliance des « gentils » de l'anti-ségrégation et des « requins » du capitalisme. Au nom du paradigme de la « culpabilité européenne », les premiers s'interdisent de voir que cette loi va encore davantage saigner l'Afrique. Quant aux seconds, ils l'appellent de leurs vœux au nom du marché, du travail global et de la mobilité de la main d'œuvre.

Face au désastre qu'ils auront provoqué, le gouvernement qui a initié cette loi, et ceux des députés qui la voteront ne pourront pas prétendre qu'ils ne savaient pas... Laissons en effet parler les chiffres.Retrouver l'intégralité de l'article <u>en cliquant ici</u>

14/02/2023 01:00